



**CABINET**  
Service communication

**Jeudi 13 août 2015**

---

## **Opération de contrôle inter-services au MIN des Arnavaux le 13 août 2015**

---

**Dans la nuit du mercredi 12 au jeudi 13 août 2015, une opération de contrôle inter-services s'est déroulée auprès des professionnels du secteur des fruits et légumes au sein du « Carreau des Producteurs » du MIN des ARNAVAUX. Cette opération, menée sous l'égide du préfet de département et du préfet de police des Bouches-du-Rhône, associait les agents de contrôle de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) des Bouches-du-Rhône et les policiers de la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP).**

Dès 4 heures du matin, avec le concours des agents du commissariat du 15<sup>ième</sup> arrondissement de Marseille, 7 inspecteurs et contrôleurs spécialisés de la DDPP ont investi le Carreau où s'activaient déjà producteurs et revendeurs de fruits et légumes de saison.

Jusqu'au lever du soleil, les agents de la DDPP ont procédé aux vérifications des réglementations européennes qui s'imposent à ces professionnels : étiquetage, origine et provenance, traçabilité, facturation, qualité des fruits et des légumes...

De nombreux professionnels ont été contrôlés : marchandises proposées à la vente, conditions de vente, palettes et cagettes dans les camions... Les investigations ont mis en évidence des infractions aux règles d'étiquetage et de provenance des produits : 6 procédures pénales (« tromperies sur l'origine ») vont être dressées et transmises au parquet dans les plus brefs délais.

Par ailleurs, plus de 530 cagettes abandonnées par leurs détenteurs sur le Carreau ont été saisies, totalisant plus de 4 tonnes de denrées végétales (melons, courgettes, piments, poivrons, tomates, carottes, salades, pêches, raisins de tables...), et ont été remises au SAMU SOCIAL le matin même pour être redistribuées par la suite aux associations caritatives ou humanitaires de Marseille et alentours.

L'opération, qui faisait suite à celles déjà menées les 22 mai et 11 juillet derniers, a démontré, une fois de plus, l'intérêt de ces interventions visant à lutter contre les différents trafics et notamment la concurrence déloyale, qui portent préjudice aux producteurs de fruits et légumes.